

## COMMUNE DE COURTHEZON

## DECISION N° 2025/007

Portant : Réservation du spectacle de Noël du centre de loisirs le mercredi 17 décembre 2025 avec la compagnie « Planète mômes »,

NOUS, Maire de la Commune de Courthézon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,  
Vu la délibération du Conseil Municipal du 23 mai 2020 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire,

Considérant que la Commune a décidé de conclure un contrat de cession de droits de représentation avec la compagnie « Planète mômes », pour la présentation du spectacle de Noël du centre de loisirs le mercredi 17 décembre 2025

## DECIDE

**Article 1°** : de valider le devis pour la représentation du spectacle de Noël du centre de loisirs «Noël dans les tuyaux» le mercredi 17 décembre 2025.

L'association « Planète mômes », représentée par Mme Audrey LANG-DIOT, en qualité de présidente est inscrite sous le numéro SIRET 91204000300010 et Code NAF : 8559B

**Article 2°** : Le coût du spectacle, déplacement compris s'élève à 750 € TTC

Le paiement s'effectuera par mandat administratif à réception de la facture

**Article 3°** : Le prestataire s'engage à respecter les conditions du contrat et veillera à tout mettre en œuvre pour assurer la présentation du spectacle.

**Article 4°** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dont dépend la commune, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

**Article 5°** : La présente décision sera transmise au Représentant de l'Etat, publiée et affichée conformément aux dispositions de l'article L 2122 -29 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à COURTHEZON, le 02/04/2025

Date de publication, certifiée  
exécutoire le : 04 AVR. 2025



Nicolas PAGET

REÇU EN PREFECTURE

Le 04/04/2025

Application agréée E-legalite.com